Mars 2022

N° 98

Le mot du Maire

Liewi Weschere, Liewi Wescher,

Plus jamais la guerre, No more War, Nie wieder Krieg ! Ces expressions sont apparues à la suite de la première guerre mondiale. Après la seconde guerre mondiale, cet appel pacifiste est à nouveau réemployé. Le Pape Paul VI l'utilise également devant l'assemblée des Nations Unies à l'occasion du 20e Anniversaire de l'ONU.

Et voilà que la guerre s'invite à nouveau en Europe. L'Histoire se répète avec son lot de violence et de souffrance. L'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie du président Poutine, réveille le souvenir d'heures sombres de notre passé.

Nous pensions sortir d'une crise, nous revoilà plongés dans une autre, et celle-ci ne pourra se combattre avec des masques et des vaccins. Le recours à la guerre comme moyen de substitution à la voie diplomatique, ne peut avoir que des conséquences tragiques pour les populations civiles, à cela s'ajoute le risque d'embrasement.

Que pouvons-nous faire ? Peu de choses, mais faisons-le !

Apportons notre soutien à la population ukrainienne, la municipalité a déjà organisé une collecte de dons, et vous avez été nombreux à répondre. Merci à tous les Wescher.

Que pouvons-nous faire de plus ? Je n'ai pas de réponse mais dès qu'une action se présentera, la commune, avec l'aide de ses habitants, votre aide, répondra présente.

Face à cette tragédie, nos problèmes du quotidien peuvent paraitre insignifiants.

Néanmoins, nous nous trouvons devant deux échéances électorales majeures. En avril nous devrons voter pour désigner un nouveau Chef d'Etat et en juin les législatives renouvelleront le Parlement. En démocratie, les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action. Le vote est l'acte citoyen par excellence.

Voter est un Droit et un Devoir. Cette phrase maintes et maintes fois répétée, prend avec l'actualité tout son sens aujourd'hui. Un droit acquis par nos aïeux, parfois au prix de leur vie.

Ne pas voter, c'est leur dire qu'ils se sont battus pour rien, que des peuples se battent actuellement pour rien.

Jedi Nacht bringt e Morje

Votre Maire

Mairie de Westhouse

137 rue Principale
67230 Westhouse

Téléphone : 03 88 74 40 05

Nous contacter
secretariat.mairie@westhouse.fr

Site internet
www.westhouse.info

Page Facebook
https://www.facebook.com/Commune-de-Westhouse-106599247815478

Album photo du village
https://www.flickr.com/photos/mairie2westhouse/

Au sommaire

La Mairie	2
Les infos	4
Les anniversaires	10
Les associations	11
Retour arrière	16

20 avril
Collecte de sang

30 avril
Oschterputz

14 mai
Vieux papiers

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 Décembre 2021

Sous la présidence de Christian STRIEBEL, Maire

Secrétaire de séance : Céline ETIENNE

Absents excusés : KISTNER Audrey – FUHRMANN Mireille – GASS Marc - FROMM Eric (procuration à WEEBER Marie -Anne) - NOBECOURT Stéphanie

Le Maire ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

Le PV de la séance du 21 septembre 2021 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ FINANCES

Demandes de subvention pour classes de découverte

Le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention présentée par Aline MATHON pour la ''classe de découverte'' que feront les quatre classes de l'école élémentaire, du 20 au 24 juin 2022. Le coût initial par enfant est de 350 euros. Le Maire propose de donner une suite favorable à cette demande. Le conseil municipal donne son accord de principe, mais ce point devra faire l'objet d'une délibération car les crédits seront votés sur le budget 2022 en raison de la date du séjour. ADOPTE A L'UNANIMITE.

Demande de subvention de fonctionnement

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de subvention de 100 euros présentée par l'institut MFR de ST-DIE dans le cadre de la participation au fonctionnement des établissements scolarisant des jeunes d'autres communes. Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

Achat de terrain GEISEN

Le Maire rappelle aux conseillers que suite aux travaux de la Rue du Maréchal Joffre et l'élargissement des trottoirs, l'un des nouveaux candélabres se trouve sur la propriété des époux GEISEN. Ces derniers sont d'accord pour rétrocéder cette portion de terrain à la commune, il s'agit d'une superficie de 0.02 ares. Le Maire propose d'acheter ce terrain au prix de 200 euros. Le conseil municipal donne son accord et décide de procéder à cet achat par le biais d'un acte administratif et autorise l'adjointe Audrey KISTNER à représenter la commune pour la signature de l'acte. ADOPTE A L'UNANIMITE.

Demande de subvention pour voyage d'étude

Les conseillers sont informés de la demande de subvention pour voyage d'étude présentée par M. DUMONT Ludovic pour le voyage d'étude effectué par sa fille. Les conseillers donnent leur accord en vertu de la délibération prise le 12 avril 2021.

2/ URBANISME

2-1 Délégation ponctuelle de signature pour un permis de construire

Le conseil municipal est informé que le Maire n'est pas autorisé à signer son propre permis de construire, actuellement à l'instruction, et que c'est au conseil municipal de donner délégation de signature à l'un des adjoints pour ce faire. Le conseil municipal donne une délégation ponctuelle de signature à Mme Estelle FRITSCH, Adjointe, l'autorisant à signer le permis de construire déposé par le Maire. ADOPTE A L'UNANIMITE.

2-2 Projet d'extension de la plateforme logistique de la société WURTH à ERSTEIN

Le Maire fait part aux conseillers du projet d'extension de la plateforme logistique de la société WURTH à ERSTEIN soumis à enquête publique et les informe que l'avis du conseil municipal est sollicité au titre de l'autorisation environnementale uniquement. Le dossier d'enquête publique peut être consulté en mairie d'ERSTEIN ou sur le site internet de la préfecture. Après avoir pris connaissance de ces informations, le conseil municipal émet un avis favorable. ADOPTE A L'UNANIMITE.

2-3 Déclarations d'Intention d'Aliéner

Le Maire informe les conseillers des diverses déclarations d'intention d'aliéner parvenues en Mairie :

- Vente d'un terrain situé Rue Mardoché Schuhl des consorts WETTERWALD-REIBEL-HAXAIRE à Mme CLAUSS Aurélie de WESTHOUSE

- Vente d'un terrain situé Rue Mardoché Schuhl des consorts WETTERWALD-REIBEL-HAXAIRE à M. SUR Cédric de BENFELD

- Vente de la maison HUG sise 176 rue du Château à la SAS ACRM-S de WESTHOUSE

- Vente de la maison WETTERWALD sise 110 rue de Benfeld à M. BAPST Maxime et Mme HARTMANN Tressy de WESTHOUSE

- Vente de la maison BOEHME sise 34 rue du 20 aux époux SCHMITT Stéphane de BISCHHEIM

- Vente de terrain situé Oberhalb auf Kirweg des consorts MARCOT au cabinet Jean-Claude SCHMITT

- Vente de terrain situé Rue des Agriculteurs de BAPST-LUTZ Anny à LUTZ Emilie de WESTHOUSE

Le conseil municipal approuve la décision du Maire de ne pas préempter.

3/ DIVERS

3-1 Visite périodique du clubhouse de l'APSAN par la Commission Départementale de Sécurité

Le Maire fait part au conseil municipal des conclusions établies par la Commission de sécurité suite à son passage du 23/11/2021 dans les locaux de l'APSAN. Divers points à rectifier ont été relevés par la commission et notamment l'installation d'un défibrillateur et d'un téléphone fixe. Le Maire propose de prendre en charge l'achat du défibrillateur dans un souci d'équité, celui de la salle polyvalente ayant également été payé par la commune. Divers devis ont été demandés, après délibération, et à la majorité des voix, le choix se porte sur un défibrillateur intérieur au prix de 1434.24 euros TTC.

3-2 Vente de bois de chauffage

Le conseil municipal est informé qu'une vente de bois de chauffage se tiendra à la Mairie le mardi 28 décembre 2021 à 19h30.

3-3 Restitution aux communes de la compétence ''Garderie du matin et de fin de matinée''

Par délibération du 29 septembre 2021 adoptée à l'unanimité, le Conseil Communautaire a décidé d'approuver l'évolution statutaire relative à la Petite enfance-jeunesse et de proposer aux communes membres la restitution de la compétence ''Garderie du matin et de fin de matinée''. Après avoir entendu les explications du Maire, le conseil municipal **Décide :**

- d'accepter le principe de la restitution aux communes de la compétence « Garderie du matin et de fin de matinée » et la nouvelle rédaction des statuts de la CCCE qui en découle ;
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette restitution de compétence ;
- et de charger le Maire de transmettre la présente délibération à Mme la Préfète et à M. le Président de la CCCE.

ADOPTE PAR 15 voix POUR

3-4 Abattage de peupliers

Les conseillers municipaux sont informés de la nécessité d'abattre 126 peupliers malades le long des chemins communaux au nord-ouest de la commune. Ces travaux seront réalisés début 2022 pour un montant de 4796.40 euros TTC. Un élagage des Prunus le long de la route vers Uttenheim et au stade sera également réalisé pour un montant de 948 euros TTC.

3-5 Commune ''Nature''

Nicolas EHRHARD fait un bref compte rendu de la cérémonie au cours de laquelle la commune a obtenu 3 Libellules pour son investissement en faveur du respect de l'environnement et la préservation du patrimoine écologique.

La secrétaire Le Maire

Les Infos

Westhouse Loisirs

WESTHOUSE LOISIRS

Historique de la création de Westhouse Loisirs
et pour informer les nouveaux Weschers

L'association a été mise en place en 2010 par la commune pour encadrer juridiquement et administrativement quelques petites structures qui œuvraient sans assurance et sans être déclarées.
Pour rappel Westhouse Loisirs a ainsi permis à la chorale La Clé des Chants de pouvoir voler de ses propres ailes.

Si quelqu'un a le désir de créer une nouvelle association, il pourra prendre contact avec Westhouse Loisirs qui pourra les encadrer et les accompagner au début.

Westhouse Loisirs encadre actuellement les Luschtiga Weschers (jeux de sociétés, jeux de carte etc….) qui se rassemblent tous les troisième mardi après-midi du mois, la bibliothèque, les animations vacances, le beach-volley et les doigts de fées.

Nous sommes à la recherche :

- d'une personne qui veut bien donner de son temps pour animer les doigts de fées (tricot, crochet, broderie) le jeudi après-midi de 14h à 16h
- également d'une personne durant la saison printemps/été pour encadrer le beach-volley
- et enfin d'une personne qui pourrait donner de son temps pour initier nos habitants et habitantes à l'informatique.

Numéros de contacts :
>> André Hierholtz Président : 0680850230 - mail: andre.bacchus@icloud.com
>> Audrey Kistner Vice Présidente : 0611872212—mail: audrey.kistner67@gmail.com

Conseil de Fabrique

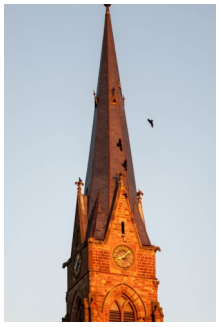

Le Conseil de Fabrique remercie chaleureusement **tous les bénévoles** qui s'investissent au sein de la paroisse tout au long de l'année.

Un grand merci à notre équipe de 36 quêteurs qui sont venus frapper à votre porte le 06 février à l'occasion de notre quête paroissiale à domicile.
Et un grand Merci à vous paroissiens et bienfaiteurs pour votre générosité.

Oschterputz

A Westhouse l'oschterputz aura lieu le **samedi 30 avril** —Rdv à 9h à la mairie.

Comme chaque année, venez partager un moment privilégié de convivialité et d'engagement en faveur de notre environnement.

Tri des déchets

La commune met gracieusement des bacs de tri à disposition au cimetière.

Merci aux habitants de bien vouloir trier correctement les déchets et les jeter dans les différents bacs : déchets verts, plastique, autres déchets, sous peine d'enlèvement des bacs de dépôts.

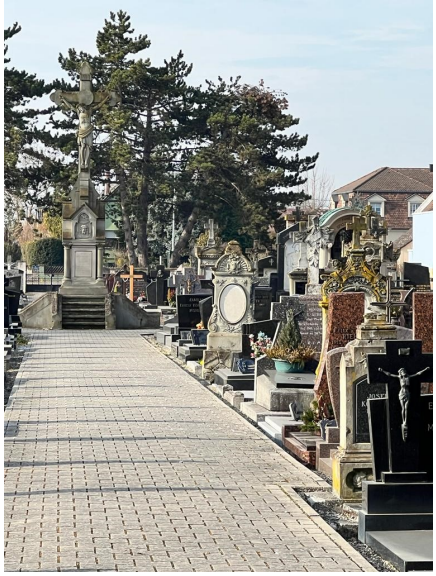

Remerciements

Vous avez été nombreux à répondre à notre appel aux dons pour venir en aide au peuple ukrainien et nous tenons à remercier tous les généreux donateurs.

Grâce à vous tous, la commune a pu déposer cinq chargements à la CCCE.

LA MAIRIE DE WESTHOUSE OU MAISON COMMUNALE

A la fin du siècle dernier, nous avions publié dans le bulletin paroissial, des articles sur la construction des bâtiments communaux au XIXe siècle : école, église, presbytère, cimetière, extraits de « Dorfchronik von Westhausen » manuscrit par M. Scheer Eugène, ancien Maire.

La COMMUNE est apparue progressivement en France, mais ce n'est qu'en 1790 qu'un Statut de la Commune est fixé avec précision. La naissance du mouvement communal remonte au XIe siècle. La vie de la commune va ainsi s'organiser. Au XIIe siècle, le MAIRE fait son apparition. Soit il était nommé par un représentant du roi ou après la Révolution par le Préfet, soit il était élu par les citoyens contribuables (payant un certain impôt). La législation actuelle s'est en partie inspirée d'une loi de 1929, modifiée sur certains points lors des événements survenus entre 1939 à 1950 ; quelques améliorations y furent ajoutées encore lors de la création des IV et V° République.

Mais pour exercer ses fonctions dans les règles de l'art, le Maire avec son conseil (appelé à l'époque « justice ») devait disposer d'un lieu de réunion, ce qui n'existait pas à Westhouse au XVIIe siècle.
C'est seulement vers la fin de ce siècle que la municipalité construisit sa première école dont le bâtiment existe toujours au 145 rue du Mal Joffre, vendue aux enchères à un particulier en 1853 et dont le propriétaire actuel est M. Aslan.
Faute de lieu de réunion, le Tribunal ou Conseil se tenait dans le logement de l'instituteur qui exerçait également les fonctions de secrétaire de Mairie, ce qui créa parfois quelques mésententes. Il était rémunéré au début en nature sous forme de céréales qu'il touchait annuellement. En plus, chaque samedi, il encaissait la somme d'un sou (5 centimes) par enfant fréquentant l'école.

Le maître d'école (Schulmeister), en dehors de ses fonctions d'instituteur et de secrétaire de mairie, exerçait également les fonctions de sacristain, organiste, sonneur de cloches le matin, à midi et le soir et chaque jour, il devait monter au clocher pour remonter l'horloge. Le bâtiment actuel de l'Ecole de la Place fut érigé en 1841. Mais le Conseil Municipal n'avait toujours pas de lieu pour se réunir.

Or, l'emplacement de la Mairie actuelle était occupé par un vieux bâtiment appelé « Laube » (une tonnelle) comprenant une pièce de logement pour le gardien de nuit. Ce bâtiment fut vendu aux enchères en 1837 pour sa démolition et permit à la Municipalité la construction de sa Mairie en 1867.

Le bâtiment comprenait un rez-de-chaussée avec un hall d'entrée ouvert avec à sa gauche deux pièces d'habitation, une autre pièce en face, prolongée par un local servant d'entrepôt pour le matériel communal.

La suite se terminait par une geôle et des toilettes assez primitives. Une cage d'escalier très large permettait l'accès au premier étage et plus haut au grenier. Ce premier étage était occupé par la salle de réunion du Conseil Municipal et le Secrétariat de Mairie.

Les pièces d'habitation étaient réservées au gardien de la nuit. Dans les années 1934, M. Dotter Paul, 27 ans, marié, fut engagé par la Municipalité comme gardien de nuit, appariteur, garde champêtre, sonneur des cloches, sacristain, chargé de remonter quotidiennement l'horloge. Il devait également faire attention à la propreté devant les bâtiments communaux, s'occuper du chauffage de la Mairie, de l'Ecole des Filles, de l'Ecole maternelle.

Comme son métier était celui de coiffeur, il avait aménagé dans la première pièce à gauche (secrétariat actuel) un salon de coiffure pour enfants et hommes. Les deux autres pièces habitables lui servaient de chambre à coucher et de cuisine ; logement bien rétréci pour trois personnes.

Au premier étage se trouvait le Secrétariat de Mairie, une grande pièce qui existe toujours et qui, pour l'instant sert de pièce d'entrepôt. La grande salle à côté était réservée aux réunions du Conseil Municipal, aux célébrations des mariages, pour les réunions publiques, parfois aussi comme salle des fêtes pour les sociétés locales.

La tante de M. Dotter décéda en 1969 et laissa sa maison au N° 277, derrière la Bibliothèque, à son neveu ; M. Dotter Paul s'y installa définitivement et son logement de la Mairie devint donc vacant. La Municipalité, sous la présidence de M. Huck Antoine, en profita pour aménager la première pièce en Secrétariat et la deuxième en Bureau du Maire. Le menuisier M. Legrand Joseph exécuta les travaux. Quant au reste du rez-de-chaussée, après le décès de M. Huck, il fut transformé par le Conseil sous M. Specht Raymond en salle de réunion avec au bout les toilettes. L'aménagement définitif du hall d'entrée et de la cage d'escalier fut effectué à partir de 2002 par l'équipe de M. Claude Wissenmeyer.

Après 1870, le maître d'école n'avait plus le droit d'exercer à côté de sa fonction d'enseignant que celles de Secrétaire de Mairie et d'Organiste à l'Eglise (pour cette dernière, uniquement en Alsace-Lorraine suite aux termes du Concordat). Or, comme il exerçait à temps complet ses fonctions d'enseignant, il ne pouvait être disponible aux habitants qu'en soirée. Ainsi M. Rosfelder Victor, Directeur de l'Ecole de Garçons, qui avait pris sa retraite en 1963, fut le dernier Instituteur Secrétaire de Mairie de Westhouse.

Les heures d'ouverture du secrétariat eurent donc lieu le jeudi matin et les lundi et vendredi soirs, et ceci depuis presque cent ans. Comme son successeur à l'école, M. Vetter Germain, avait été élu au Conseil Municipal en 1965, il ne voulait pas assumer ces fonctions et M. Huck Antoine, maire à l'époque, y nomma Mme Vetter Marina ; ce fut à partir de 1978 que le secrétariat de Mairie était ouvert les journées entières, sauf le mercredi et samedi. Mme Vetter prit sa retraite en 1983 et fut remplacée par Mme Spieser Christine qui y œuvre toujours.

Germain VETTER

La municipalité remercie la famille de Monsieur Germain VETTER de nous avoir transmis cet intéressant article sur un des bâtiments emblématique de notre village et a une pensée émue pour Monsieur VETTER qui nous a quitté début janvier 2022.

L'Animation Jeunesse secteur Benfeld :

L'équipe de l'Animation Jeunesse secteur Benfeld de la FDMJC d'Alsace a pour objectif le développement de l'animation socioculturelle dans les onze communes du secteur Benfeld à travers des activités, des rencontres et l'accompagnement de jeunes dans leurs projets. Aussi, l'équipe crée des liens partenariaux entre les structures en soutenant et en accompagnant, tout au long de l'année, les collèges à travers des ateliers et de la prévention. L'Animation Jeunesse soutient aussi les associations et les initiatives locales.

Quoi de neuf à l'AJ ? :

L'équipe s'est agrandie le mardi 4 janvier 2022 avec l'arrivée de Perrine CULOT, volontaire en service civique – aide animatrice socioculturel, pour une durée de neuf mois. Un poste d'animateur jeunesse est aussi encore à pourvoir. Nous accueillons également Maelys KLUGE, habitante de Westhouse et élève de 3ème au collège de Benfeld qui effectue son stage découverte d'une semaine à l'AJ et qui a contribué à cet article.

Et à Westhouse ? :

L'Animation Jeunesse s'associe au conseil municipal pour proposer des projets aux jeunes du village, permettant de les impliquer dans la vie de la commune, tout en leur permettant de découvrir, apprendre autrement, vivre des moments conviviaux autour d'ateliers de découverte :

- Un projet est prévu autour de la fabrication de nouvelles décorations, qui viendront embellir les parterres de fleurs. Avec une vannière professionnelle, qui va partager sa passion et son métier aux jeunes, en leur apprenant à tresser des végétaux et confectionner des décos : Les mercredis 30 mars et 6 avril de 14h à 17h à la salle de l'école primaire, pour les jeunes dès le CM2
- D'autres actions viendront tout au long de l'année.
- L'Animation Jeunesse accompagnera aussi le Conseil Municipal des Enfants, dans la réalisation d'un projet de réhabilitation de l'ancien arrêt de bus en bibliothèque partagée.
- L'AJ, c'est aussi le soutien aux associations, dans le prêt de matériel, d'accompagnement à l'autofinancement…

Et durant les vacances d'hiver ? :

22 activités ont animé les vacances d'hiver, une centaine d'ados ont pu profiter de moments de découvertes et d'activités variées.

Zoom : Un après-midi Gaming a été organisé le jeudi 17 Février 2022, encadré par une association et de professionnels autour du jeu vidéo avec du débat et de la sensibilisation à la salle des fêtes à Benfeld, une activité qui aura attiré un bon nombre d'adolescents du territoire.

Le programme des activités des vacances de printemps est en cours d'élaboration. Ils seront disponibles à l'Animation Jeunesse, dans les collèges et les écoles et auprès des Mairies des onze communes du secteur Benfeld ainsi que sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snap...).

Pour s'inscrire aux activités : rendez-vous directement à l'Animation Jeunesse !

Actuellement, le passe sanitaire est obligatoire pour participer aux activités à partir de l'âge de 12 ans et 2 mois. Le passe vaccinal est obligatoire à partir de l'âge de 16 ans.

Horaires de l'accueil et relation aux familles :

Lundi : 9h à 12h - 13h30 à 17h
Mardi : 14h à 17h
Mercredi : 9h à 12h - 13h à 17h
Jeudi : 9h à 12h
Vendredi : 13h30 à 18h
(1 place de l'ancien Tribunal, 67230 Benfeld)

Les jeunes s'engagent ! Et toi es-tu intéressé ? :

Durant les vacances d'hiver sur le territoire, les jeunes du conseil de jeunes ont pu encadrer des activités: Strasbourg Asia Tour, Custom' tes chaussures, Atelier Graff, Loup Garou géant… Motivés, les jeunes du Conseil de Jeunes nous prouvent leur engagement et leur investissement.
Mais aussi se mobiliser lors de l'installation et du rangement de la salle des fêtes.

Bravo à eux :
Perrine & Perrine, Emmy, Leelou, Albane, Néphélie, Roxane, Anaëlle, Pauline, Justine, Lenny, Corentin, Lancelot, Antoine, Paul, Lucas.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

ANIMATION JEUNESSE SECTEUR BENFELD

AJ SECTEUR BENFELD

Cabinet radiologie

Nous vous informons de l'ouverture d'un Cabinet de Radiologie au centre-ville d'Erstein situé au 17 rue mercière (en lieu et place de l'ancienne « COOP »).
Possibilité d'effectuer des Radiographies, Mammographies, Echographies, Radiologies dentaires et ponctions.

Téléphone : en cours (les rdv peuvent être pris par l'intermédiaire du cabinet de la Gare de Sélestat téléphone : 03 88 92 08 70 ou directement sur place).
Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
Ouverture le samedi matin prochainement.

Cabinet du groupe Imagis67 des Drs DOTTER, DRAGHICI, DUSSOURD, FILIPPI DE LA PALAVESA, HERTA, KINDO, KLEINCLAUS, KRAUT, SIEDLECKA-LEFEVRE, TOUITOU, TRENS, VASILESCU.

Par ailleurs nous signalons que le centre hospitalier d'Erstein effectue également des radiographies.

Point lecture

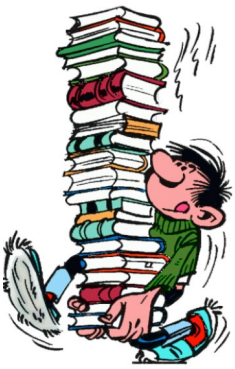

POINT LECTURE DE WESTHOUSE

Venez découvrir les nouveautés tout juste arrivées dans votre point lecture préféré aux horaires suivants :

- ⇒ Mercredi de 14h à 16h
- ⇒ Vendredi de 17h30 à 19h
- ⇒ Samedi de 10h à 12h.

APPEL À BÉNÉVOLAT

Nous recherchons activement des bénévoles pour faire perdurer le point lecture de notre village. Si vous êtes passionné.es de lecture, que vous souhaitez contribuer à la vie associative de notre belle bibliothèque en donnant un peu de votre temps libre, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : point-lecture@westhouse-loisirs.org.

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir au sein de notre équipe.

Les anniversaires

Bon anniversaire aux personnes nées en AVRIL...

95 ans : M. Camille WETTERWALD né le 09.04.1927
89 ans : Mme Colette WILLMANN née Reibel le 11.04.1933
88 ans : Mme Renée KLEIN née le 03.04.1934
85 ans : M. Joseph SIMLER né le 14.04.1937
83 ans : Mme Bernadette SCHMITT née Bauer le 18.04.1939
M. Philippe SAETTEL né le 22.04.1939 (157 Rue du Mal Joffre)
80 ans : M. Jean-Paul STOEFFLER né le 21.04.1942
M. Hubert SCHEER né le 27.04.1942
77 ans : Mme Hélène RIEHL née Kieffer le 06.04.1945
75 ans : Mme Mariette AUBRY née Lerbs le 16.04.1947
73 ans : M. René REJASSE né le 30.04.1949
72 ans : Mme Chantal AUBRY née Koehl le 07.04.1950
M. Jean-Marie EHRHARD né le 27.04.1950
M. Roger HENNINGER né le 27.04.1950
71 ans : M. Jean Pierre HERTZOG né le 01.04.1951
Mme Monique REJASSE née FRADIN née le 02.04.1951
70 ans : M. BAPPERT Roland né le 16.04.1952
Mme Marie France FEIST née EHRHART née le 26.04.1952

... au mois de MAI...

92 ans : Mme Liliane BAPST née le 10.05.1930
Mme Jacqueline BAPST née Kretz le 28.05.1930
86 ans : M. Norbert KAAG né le 11.05.1936
83 ans : Mme Marthe BROHM née Schwaentzel le 10.05.1939
Mme Bernadette ROHMER née Wetterwald le 28.05.1939
81 ans : Mme Marie-Odile HAXAIRE née Jost le 11.05.1941
80 ans : Mme Alice SCHEER née Peter le 08.05.1942
78 ans : M. Robert JEHL né le 09.05.1944
M. Bernard REIBEL né le 11.05.1944
75 ans : Mme Madeleine RINGEISEN née Riehl le 24.05.1947
73 ans : M. Jean-Louis WILLMANN né le 04.05.1949
Mme Marie-Jeanne KIEFFER née Zobler le 28.05.1949
72 ans : M. Gilbert BARTHELME né le 16.05.1950
M. Maurice KREYDENWEISS né le 22.05.1950
M. Jean-Claude JEHL né le 28.05.1950
71 ans : Mme Huguette HUCK née ZIMMERMANN née le 16.05.1951
M. Bernard EHRHARD né le 17.05.1951

Les anniversaires

... AU MOIS DE JUIN...

88 ans : M. François REIBEL né le 15.06.1934
82 ans : Mme Marie-Antoinette GOERGER née Hablitzel le 18.06.1940
78 ans : M. Céleste SCHULTZ né le 29.06.1944
75 ans : M. Francis EHRHARD né le 30.06.1947
74 ans : M. Paul MATHI né le 05.06.1948
72 ans : M. René SPEISSER né le 15.06.1950
71 ans : Mme Danielle WEHRLI née GAIJEAN née le 25.06.1951
70 ans : Mme Jeannine LUTZ née LERBS née le 06.06.1952
M. Germain ACKERMANN né le 08.06.1952

Nos sincères félicitations à
M. et Mme METZ pour leurs noces
de palissandre fêtées en 2021

Les associations vous informent

APSAN

L'APSAN vous informe de ses prochaines animations à l'étang de pêche :

⇒ **23 Avril** : rosbif 15 euros avec café dessert

⇒ **18 juin** : tarte flambée avec pêche la journée

⇒ **A partir du mois d'avril** : pêche tous les mercredis de 13 h à 17h - fermeture à 17h30

Pétanque club

Pétanque club de la Scheer

Le Président , le comité et tous les membres du club remercient les généreux donateurs pour leurs dons aux cartes de soutien

Nous vous accueillons le Mardi de 19H30 à 23H (à partir du 18 Mars) et le Vendredi de19H 30 à 23H 30.

Location de salle 60 personnes

Tel : 06 51 75 85 40

Registre des associations Greffe d'Erstein VOLUME XIV FOLIO 36 Siret N° 485 163 323 00010
Siege Social : rue du stade -67230 Westhouse –Tel 03 88 58 15 79

ESW

L'Etoile Sportive (basket) et la municipalité de Westhouse s'associent une nouvelle fois pour organiser la 9ème édition du « Wesch'art », foire des artistes et artisans locaux.

Cette manifestation aura lieu le **dimanche 24 avril 2022 de 10h à 18h** à la salle polyvalente – rue du Stade à Westhouse, organisée dans le respect des conditions sanitaires en vigueur à cette date. Entrée gratuite pour les visiteurs.

Nous offrons également la possibilité de déjeuner sur place et proposons : choucroute garnie – munster - glace et café au prix de 15,00 €.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir réserver par mail : esweschart@gmail.com ou par téléphone au 06.76.45.39.21 avant le **13 avril 2022.**

Commune de Westhouse — Crédit Mutuel, la banque à qui parler — Etoile Sportive Westhouse

Ramassage des vieux papiers

L'ESW remercie les habitants de Westhouse qui nous soutiennent en gardant leurs vieux papiers tout au long de l'année et vous informe que le prochain ramassage aura lieu **Samedi 14 mai 2022**

TOURNOI WARHAMMER

Cette année, l'ESW va à nouveau accueillir le championnat de France de Warhammer qui se déroulera les **4, 5 et 6 juin 2022** à la salle polyvalente de Westhouse

PUCES DIMANCHE 26 JUIN 2022

Pour des raisons de bonne organisation, nous demandons aux habitants de Westhouse souhaitant un emplacement **devant leur domicile ou un emplacement habituel** de bien vouloir s'inscrire **avant le 24 avril 2022.**

Passé ce délai, nous ne pouvons malheureusement plus garantir cette priorité.

Pour toute autre place, les réservations peuvent se faire jusqu'au 18 juin comme indiqué sur le formulaire d'inscription.

Merci pour votre compréhension et pour tout renseignement veuillez contacter Bernard REIBEL au 0388742257.

Le comité de l'Etoile Sportive de Westhouse.

Etoile Sportive Westhouse

29 ème MARCHE AUX PUCES
FETE AU VILLAGE
DIMANCHE 26 JUIN 2022

STRASBOURG
WESTHOUSE
BENFELD
SELESTAT

à WESTHOUSE près Benfeld
Place de l'église de 8H à 18H

A votre disposition au courant de la journée :

- *Marché aux puces*
- *Animations de rues*
- *Particuliers (Profitez-en pour vider caves et greniers) 12.50 € les 5 mètres et 2.50 € le mètre supplémentaire.*

11H Apéritif / 12H Repas (Sans réservation) / 17H Tartes flambées

Toute la journée : Restauration + Buvettes + Animations de rue

Talon à retourner avant le 18/06/2022 à :

REIBEL Bernard 219B Petite rue de l'église
67230 WESTHOUSE Tél. : 03 88 74 22 57

Notre Site puces: sites.google.com/site/mapwesthouse **Site club:** https://basket.eswesch.fr/

Renseignement : westhousemap@gmail.com

Règlement :

- Le marché aux puces est ouvert à tous sous condition de respecter ce règlement et de renvoyer le coupon réponse totalement rempli accompagné du paiement en Chèque.
- Les stands de boisson et restauration sont exclus puisque réservés à l'association organisatrice (ESW). Les actions de vente se feront exclusivement dans les limites de l'emplacement vous ayant été attribué. La vente ambulatoire est strictement interdite.
- La vente d'armes blanches ou à percussion est proscrite.
- Le prix des cinq mètres linéaires est de 12.50 €.
- Mise en place des exposants : de 6h30 à 8H. **Les places inoccupées à 8H seront redistribuées.**
- Chaque exposant est prié de laisser son emplacement dans un état propre au plus tard à 18H.
- En cas de non-respect de ce règlement, l'ESW sera seule juge et pourra prendre toute disposition. Ce règlement a été déposé à la mairie de Westhouse.
- **ATTENTION les emplacements de 5 mètres ne permettent pas de garer tous les types de véhicule. Si le vôtre fait plus de 5 mètres merci de prendre 1 ou plusieurs mètres supplémentaires (2.50 € le Ml) ou de vous garer à l'extérieur.**
- **Les règles sanitaires à la date du 26 juin 2022 seront à respecter.**

Le comité de l'Etoile Sportive de Westhouse

NOM PRENOM _____ _____ Tél: _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

Carte d'identité N° _____ **délivrée le** ____/____/_____ **à** _____

N° du registre de commerce (si Professionnel) : _____

Réserve un emplacement de : _____ Tranche(s) de **5 Ml à 12.50 € =** _____ €

Mètres supplémentaires(s) : _____ mètre(s) **à 2.50 € le mètre =** _____ € **Total =** _____ €

Type d'activité : Particulier (Puces) _____ Artisanat _____ Brocante _____

Denrées périssables _____ Précisez _____

Je certifie sur l'honneur que l'origine des objets que je mets en vente est régulière et que je ne participe à ce type de manifestation que deux fois dans l'année en cours.
Seules les réservations dûment remplies, signées et accompagnées de leur paiement en chèque seront prises en comptes.
Les chèques sont à libeller au nom de : E S W

SIGNATURE (obligatoire) : Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par l'ESW. ESW 01/2022

Amicale des pompiers

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Westhouse
vous invite à sa première

Soirée Asperges

Samedi 14 Mai 2022

Salle Sainte Barbe

Soirée organisée selon les consignes sanitaires en vigueur.

Uniquement sur réservation :
amicale.spwesthouse@gmail.com
Anthony Kluge 06 11 15 41 21
Eric Fromm 06 82 15 67 70

Amicale des Sapeurs Pompiers de Westhouse - SIREN : 832 295 125
amicale.spwesthouse@gmail.com
Salle Sainte Barbe - Petite rue de l'église - 67230 Westhouse

APEW

AGF

La section AGF Westhouse organise un marché de printemps
le dimanche 22 mai, sur la place du village, de 10h à 18h

Venez découvrir des artisans et producteurs locaux et admirer leur travail : vannerie, crochet, couture, poterie…
mais aussi produits de la ferme et autres créations culinaires.

Des animations rythmeront cette journée et restauration/buvette vous seront proposées.

Au plaisir de vous rencontrer,
les bénévoles AGF Westhouse

TCW

L'agenda 2022 (qui est accessible sur https://tcwesthouse.com/les-calendriers-du-tc-westhouse/)

- 12, 19 et 26 mars : **Championnat niveau rouge (environ 6-9 ans)**
- Samedi 26 mars : **Journée de nettoyage des courts** *(avant tournois)*
- Vacances d'avril **:** **Stages jeunes**
- Du 2 au 29 avril **:** **Tournoi Sénior+**
- Tous les samedis et dimanches de mai : **Championnat par équipe adultes**
- Jeudi 26 mai : **Journée « Doubles surprises »**
- Du 6 au 26 juin : **Tournoi Open Sénior**
- Samedi 2 juillet : **Fête de l'école de tennis**

Une école de tennis entre loisir et compétition adaptée à toutes et à tous (Le tennis : un sport réservé à tous)

Sur les **126** membres du TCW, **37** enfants sont inscrits au club et participent, soit à l'école de tennis, soit aux entraînements ! Parmi ces jeunes joueurs, nous en avons certains qui pratiquent le tennis en loisir et d'autres qui découvrent la compétition, ou au contraire vivent cette dernière de façon intensive.

Afin d'encourager les plus jeunes, le club a pour la première fois :

- Inscrit une équipe 6-9 ans en championnat fin 2021, pour y rencontrer des enfants d'autres clubs
- Et organisé des stages durant les vacances de février

Vu le franc succès rencontré par ces deux opérations, deux équipes seront à nouveau inscrites aux championnats de mars et de nouveaux stages seront proposés en avril. À noter que parmi ces très jeunes joueurs, deux participent déjà à des tournois, et on leur souhaite bonne chance pour la suite de la saison.

Et alors que certains enfants découvrent la compétition, d'autres sont déjà très investis puisque par exemple :

⇒ **Anaïs Fischbach** (14 ans) et **Marine Bechet** (17 ans), classées **15/4**, sont membres de l'équipe 1 adulte. D'ailleurs Marine encadre également des groupes de l'école de tennis

⇒ **Jérémy Didier** (16 ans) et **Nathan Bechet** (14 ans), classés **3/6**, jouent en équipe 1 adulte. Non seulement ces deux-là sont déjà champions du Grand Est des 15/16 ans, mais en plus ils parcourent la France et même l'Europe pour faire de nombreuses compétitions. Ils représentent donc haut et fort les couleurs de l'Alsace, du Bas-Rhin et du TC Westhouse bien au-delà de notre charmant petit village.

Le club bien est évidemment très fier du bilan de cette école de tennis
qui se développe toujours plus année après année.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le club par courriel sur l'adresse électronique : tcwesch@gmail.com

Mais vous pouvez aussi consulter nos sites d'informations internet ci-dessous régulièrement mis à jour :
Le site internet principal sur tcwesthouse.com accessible sur https://tcwesthouse.com/
La page Facebook du TC Westhouse accessible sur https://www.facebook.com/TCWESTHOUSE
Ou encore notre édition spéciale « L'info Express » accessible sur https://www.facebook.com/groups/tcwestnews

Retour en arrière

25 février : AG des amis du Holzbad

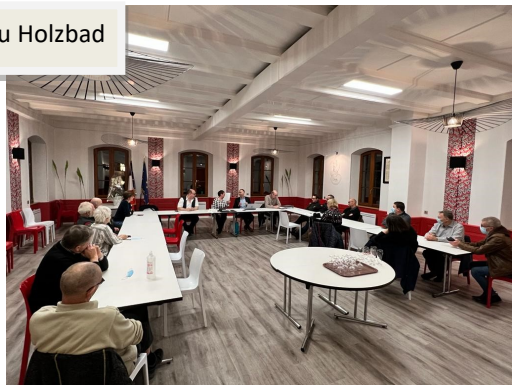

Après 40 ans de présidence,
Marie-Josée VOEGEL passe
le flambeau à Frédéric FRITSCH

25 février : travaux grange
de la maison Walter

26 février : déplacement ancien
abri bus avec le CME

27 février : manœuvre
des pompiers

Wescherblattel n° 99 : parution fin juin 2022

Responsable de la Rédaction et de la Publication :
Audrey KISTNER
Rédacteur en chef : Mireille FUHRMANN
Membres du Comité de Rédaction :
Nicolas EHRHARD, Céline ETIENNE, Agnès FEIST,
Estelle FRITSCH, Éric FROMM, Christian STRIEBEL
Imprimé par nos soins